



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SMIC

Question au Gouvernement n° 3464

Texte de la question

REVALORISATION DU SMIC

Mme la présidente. La parole est à M. André Chassaigne, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Chassaigne. Ma question s'adressait à M. Le Premier ministre.

Au lendemain des élections régionales qui ont signé des victoires à la Pyrrhus et fait de l'abstention le premier parti de France, le Gouvernement a annoncé, pour la troisième année consécutive, qu'il ne donnerait pas de coup de pouce au SMIC.

Ainsi il n'augmentera que de 0,6 % au 1er janvier. Une personne rémunérée au salaire minimum touchera donc 1 143 euros nets mensuels, soit une hausse de six euros par rapport à 2015. Comment vivre dignement avec 1 143 euros par mois – et je ne parle là que des salariés employés à temps plein – ?

S'en tenir à l'indexation légale du SMIC est tout simplement incompréhensible au regard des attentes exprimées et des souffrances sociales des Français les plus modestes. Une inflexion de la politique économique et sociale du Gouvernement contribuerait pourtant à rétablir le lien entre le pouvoir et le peuple. Il existe pour cela des marges de manœuvre : ce n'est qu'une question de choix.

Entendons cette désespérance sociale qui s'exprime dans notre pays, alimentée aussi par les promesses non tenues. Un coup de pouce significatif au SMIC serait une première réponse aux appels de notre peuple, dont une partie de plus en plus importante, guidée par la colère et le désespoir, renonce à son droit de vote ou n'hésite plus à voter pour le parti de la haine.

Le Gouvernement doit sortir de son entêtement à poursuivre dans la voie actuelle pour offrir une alternative concrète à la désespérance. Et cette alternative, c'est l'espoir suscité par une sortie de l'austérité.

Le Gouvernement entend-il rester sourd aux appels, qui s'expriment de plus en plus largement, jusqu'au sein même de sa majorité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Nicolas Dupont-Aignan. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.*

Monsieur le président Chassaigne, bien sûr, nous entendons cette désespérance et nous savons qu'il est compliqué de vivre avec 1 143 euros par mois.

M. Marc Dolez. Il faut y répondre : qu'attendez-vous ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. Je ne crois pourtant pas que la réponse soit d'apporter un coup de pouce au SMIC. Comme je l'ai indiqué, il y a une reprise de l'activité économique, avec 40 000 créations nettes d'emplois. Nous devons donc accompagner encore ce mouvement de reprise.

C'est précisément parce que notre priorité c'est l'emploi que nous avons décidé de ne pas aller au-delà de l'augmentation mécanique du SMIC à hauteur de 0,6 %. J'entends vos critiques et vos inquiétudes. Nous avons naturellement pris cette décision de manière responsable mais cela ne signifie pas que nous soyons insensibles à la question de la précarité. Le pouvoir d'achat des salariés est essentiel et les Français attendent que nous traitions cette question.

Nous la traitons d'abord sur le plan fiscal, en allégeant l'impôt sur le revenu des ménages, de près de deux milliards d'euros supplémentaires en 2016. Très concrètement cela représente un gain moyen de 252 euros, soit bien davantage qu'un coup de pouce au SMIC.

Mme Jacqueline Fraysse. Les smicards ne paient pas d'impôt !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Nous l'accompagnons également en mettant en place la prime d'activité au 1er janvier 2016, et en l'étendant aux jeunes actifs, apprentis et étudiants.

Plus que des mesures d'ajustement, nous voulons des résultats, notamment en matière d'augmentation du pouvoir d'achat. Ils nous permettent d'envoyer le signal que nous voulons favoriser le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes. Il s'agira aussi de relever les minima sociaux dans vingt-trois branches, où ils sont inférieurs au SMIC – cela aussi, c'est inacceptable.

Alléger la fiscalité, c'est aussi une mesure de justice sociale. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3464

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2015](#)